Déménagement et contrat d’énergie : aidez-vous de notre check-list pour ne rien oublier !

19/09/2019



Lorsque l’on déménage, il n’est pas toujours facile de s’y retrouver entre toutes les démarches administratives, les derniers cartons à boucler, etc. Et bien souvent, on en oublie ses contrats d’énergie. Pourtant, un déménagement signalé rapidement au fournisseur peut éviter bien des soucis pour la suite !

Pour vous aider à ne rien oublier, que vous soyez locataire ou propriétaire, Energie Info Wallonie a créé une **check-list des démarches à effectuer** pour vos contrats d’énergie.

Consultez notre check-list !

En plus de cette celle-ci, nous avons créé deux schémas pour vous aider à y voir plus clair sur le sort de votre contrat d’énergie :

- Vous êtes locataire et vous déménagez ? Découvrez notre schéma « Je suis locataire et je déménage : que devient mon contrat d’énergie à ma nouvelle adresse ? »,
- Vous êtes propriétaire et vous mettez en location un logement ? Découvrez notre schéma « Je suis propriétaire : que devient le contrat d’énergie en cas de changement de locataire ? ».

Pour plus d’informations, consultez notre rubrique « Déménagement ».

Publié le 19 septembre 2019.